

COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de convocation : 30 mars 2023

Membres en exercice : 29

Présents : Mesdames et Messieurs Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Jean-François FRANCHET, Sylvie TROTIN, Dominique TEXTORIS, Arnaud TREMOUILLE, Marie DARNER, Jérôme CATHALA, Claude CAMPS, Bernard MARY, Lucy FERRER, Carole COLMENERO, Colette GONZALVEZ, Yolande LAFRANCAISE, Christophe MONELLS, Vanessa ALBERICH, Monique MORELL, Alain GRIEU, Brigitte LESIEUR, Michel CUGULLERE, Frédérique CUGULLERE, Caroline LANGLAIS

Absents excusés : M. Jérôme RUMEAU ayant donné procuration à M. Gilles GUILLAUME

Mme Marina PICORNELL ayant donné procuration à M. Didier MALE

M. Jean-Pierre SERRIE ayant donné procuration à Mme VIEGAS Marie-Josée

M. Pierre TILLOIS ayant donné procuration à Mme Carmen ARANEGA

Secrétaire de séance : Lucy FERRER

Objet : 2023/02/14 : Plans de financement de divers projets d'investissement – Renaturation et aménagement des canaux pour créer des cheminements piétons et cyclables, de la Salle des fêtes à l'Ecole Arago

Considérant le plan de financement de l'action présentée au Conseil Municipal ci-dessous ;

Action : Renaturation et aménagement des canaux pour créer des cheminements piétons et cyclables, de la Salle des Fêtes à l'Ecole Arago

PLAN DE FINANCEMENT				
Poste de dépense	Montant en € HT	Financement	Montant en €	Taux
Maîtrise d'œuvre, Bureau d'Etude VRD	19 946	FEDER		
Travaux préparatoires terrain	14 200			
Aménagement des canaux et de la trame verte, désimperméabilisation du sol des parties à végétaliser	205 450	FSE		
Brise vue naturel (bruyère)	2 450	Europe		
Signalétique et mobilier urbain	10 000	Département		
Espaces verts	28 200	Conseil Régional	78 859	25%
Efficacité énergétique, éclairage public, transformation LED des installations	30 000	Etat Fonds vert	173 490	55%
Divers : nettoyage du terrain, dépose du grillage, enduit de mur...	5 190	Autofinancement	63 087	20%
TOTAL	315 436	TOTAL	315 436	100%

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **D'APPROUVER** les plans de financement des dossiers déposés pour subvention auprès des financeurs Etat pour le Fonds Vert et Région Occitanie, tel que décrit ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'Elu délégué à signer la présente convention et tout acte utile permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 11 avril 2023



Le Maire,
Laurence AUSINA

PUBLIÉ LE..... 14 AVR. 2023